

3. Visions chinoises des relations sino-européennes

Les rapports Chine-Europe dans le cadre de la mondialisation sont abordés par les auteurs réunis dans cette partie sous des angles très variés. MM. Wang Yan et Yang Chengxu notamment, se prononcent sur les sources de malentendus qu'il faudrait lever pour que le dialogue Chine –Europe soit fructueux : la Chine par exemple doit-elle « faire peur » ? Sur les questions d'identité culturelle : la place du christianisme dans les « valeurs communes » de l'Europe, ainsi que sur les positions respectives face à la mondialisation. Ding Xueliang, qui a fait ses études aux USA, envisage plus particulièrement la position de la Chine face aux « deux occidents » et se prononce sur les enseignements que la Chine peut tirer de l'expérience européenne, notamment en matière d'identité nationale, des rapports entre centralisation et décentralisation, de distribution des richesses, des rapports entre tradition et modernité de la protection de l'environnement et enfin du rôle de médiateur que l'Europe pourrait jouer entre la Chine et les USA. Enfin, Lin Chongcheng envisage les sources possibles d'inspiration pouvant être puisées dans l'expérience de l'Union Européenne pour faciliter la réunification de la Chine.

3.4 QIN Hui : De l'Europe et des Etats-Unis : un Dilemme entre la libre concurrence et l'Etat-providence

Qin Hui, professeur au département d'histoire de l'université de Tsinghua

J'ai beaucoup étudié la culture chinoise et la culture occidentale. Plus mes études s'approfondissent, plus je crois qu'il est dangereux de parler avec volubilité de « la culture chinoise » et de « la culture occidentale ». J'ai tendance à me débarrasser de ce type de modalité langagière. Certes, il existe des différences culturelles entre les nations, mais il faut éviter de les grossir exagérément. Je suis convaincu par cette phrase des anciens sages chinois : « Tous les humains ont un cœur semblable, tous les cœurs aspirent à la vérité ». Il est difficile de dire que seuls les Occidentaux cherchent la liberté alors que les Chinois pencheraient plutôt pour l'harmonie. Je donne souvent à mes étudiants cet exemple le plus simple : qu'ils soient en Orient ou en Occident, tous les prisonniers s'évaderaient si la prison n'était pas fermée à clef. Tous les hommes recherchent plus de liberté et plus de bien-être mais en général peu d'entre eux sont prêts à sacrifier totalement le second pour la première. De fait, même dans les pays occidentaux, on préférerait sacrifier la liberté pour survivre. Quand on renonce à la liberté, c'est parfois simplement pour éviter les dangers. Après le 11 septembre, les Etats-Unis n'ont-ils pas pris des mesures qui restreignent les libertés pour garantir leur sécurité ? Je trouve donc qu'il est difficile de choisir entre la libre concurrence du marché et la protection sociale, à savoir l'Etat providence.

Parlons d'un autre modèle, le soi-disant « modèle européen » qui diffère de celui « des Etats-Unis du marché libéral ». Pourtant, comme nous le savons, dans chacune des deux aires culturelles, il y a eu de tout temps des débats entre des partis politiques, dits conservateurs et socio-démocrates à propos des arbitrages à exercer entre l'aspiration à la liberté et la recherche de sécurité et de bien-être. Les Etats-Unis semblent donner relativement plus de libertés alors que l'Europe met plutôt l'accent sur l'Etat-providence. Cela s'expliquerait par des raisons historiques qu'il est difficile à traiter sous le seul angle culturel. J'avais d'ailleurs écrit un article intitulé Pourquoi il n'y a pas de socialisme aux Etats-Unis, traitant justement ce sujet.

La liberté et l'Etat-providence sont en fait, deux notions contradictoires dans un certain sens : pour avoir plus de liberté, il faut limiter le pouvoir du gouvernement ; tandis que pour le bien-être des citoyens, il faut que le gouvernement assume plus de responsabilités. Et cette question a sous-tendu la discussion entre « grand » et « petit » gouvernement (grand gouvernement signifiant plus de pouvoir et petit moins de responsabilités).

L'Europe autant que les Etats-Unis essaient en réalité de trouver un équilibre entre les deux sur la base de la démocratie constitutionnelle. Il s'agit d'un contrat entre les gouvernés et les gouvernants. Les gouvernés confient un certain pouvoir aux gouvernants, pourvu que les gouvernants fournissent des services publics et prennent des responsabilités.

En démocratie constitutionnelle, le pouvoir politique et la responsabilité sont naturellement correspondants et inséparables. De sorte qu'il est difficile de demander de limiter le pouvoir du

gouvernement et d'en solliciter en même temps plus de responsabilité, et vice versa. Les gouvernés sont obligés de confier un mandat plus important aux gouvernants pour qu'ils assument plus de services publics. Voilà la contradiction entre l'Etat-providence et la liberté. Le point commun des deux systèmes consiste à équilibrer la responsabilité et le pouvoir, les débats portant ainsi sur : quel serait le meilleur ? Plus de pouvoir avec plus de responsabilité, ou moins de pouvoir prenant moins de responsabilité ? Indubitablement, ni l'un ni l'autre ne peuvent préconiser un gouvernement qui dispose de beaucoup de pouvoirs mais assume peu de responsabilités ou aucune. Aujourd'hui, en Europe comme aux Etats-Unis, tous les gouvernements sont toujours liés par le contrat social et leurs responsabilités sont toujours sous contrôle. Sur ce point, il y a très peu de différences entre eux.

Cependant, sous des régimes qui ne sont pas de démocratie constitutionnelle, le problème contextuel auquel le peuple se trouve faire face est complètement autre. On constate souvent une coexistence des deux vices, un pouvoir excessif accompagné d'une faible responsabilité. A cause de trop de pouvoirs gouvernementaux, les droits des citoyens sont diminués, les libertés fondamentales réduites; à cause de trop peu de responsabilité de la part des gouvernants, la protection sociale est amoindrie et les services publics font défaut.

Si bien qu'on se trouvera embarrassé de dire hors contexte que l'on adopte le modèle américain en reniant celui de l'Europe ou l'inverse, et que l'on préconise un grand ou un petit gouvernement. Lorsqu'on argumente en faveur d'un petit gouvernement, on tend à l'exonérer de ses responsabilités alors qu'il est difficile de limiter ses pouvoirs ; dans le cas d'un grand gouvernement, on tend à élargir encore plus ses pouvoirs alors qu'il est difficile de lui faire faire lien avec ses responsabilités. C'est un phénomène étrange apparu en Chine depuis la vingtaine d'années de réforme et d'ouverture, à savoir le cercle vicieux où le gouvernant concentre le pouvoir sans assumer ses responsabilités et se décharge de ses responsabilités sans se décharger du pouvoir. Il y a de plus en plus de pouvoir et de moins en moins de responsabilités assumées par les gouvernants. C'est la raison pour laquelle les autorités publiques ont été vivement critiquées comme irresponsables, n'exerçant pas leurs responsabilités dans les services publics, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les autorités ont été montrées du doigt, d'autant plus qu'elles monopolisent les ressources et qu'elles accaparent le pouvoir. L'absence de responsabilité a fait gonfler le pouvoir, au lieu de le limiter. Il est devenu de plus en plus un pouvoir pour lui-même, à son propre compte, profitant et abusant de sa place privilégiée et de son monopole pour entraver la compétition rationnelle du marché.

Si l'on regarde en arrière, on constatera que ce phénomène n'est pas nouveau en Chine, et qu'il existe à ce propos une tradition ancienne. De part cette tradition, le pouvoir central est beaucoup plus grand que celui des pays européens, alors qu'il prend une responsabilité beaucoup plus réduite qu'aux Etats-Unis. C'est la tradition de l'école des légistes, qui furent uniques en leur genre dans l'histoire humaine, en faveur d'un régime ne se préoccupant pas du bien-être du peuple et encore moins de sa liberté. Comme nous le savons, l'Empire chinois fut bâti sur la politique de ces légistes qui soutenaient un Etat extrêmement puissant. L'Etat doit se maintenir fort et soumettre le peuple dans une position faible. Il doit monopoliser toutes les ressources économiques et ne rien laisser au peuple. Une question se pose : un grand et puissant gouvernement assume-t-il nécessairement le rôle de l'Etat-providence ? C'est tout le contraire chez les légistes chinois. Selon Xunzi, incarnation de cette école, les pauvres ne méritent pas de compassion et l'acte de les aider signifie une réduction des droits des riches. Lorsque j'ai évoqué cette idée de Xunzi dans un séminaire aux Etats-Unis, un collègue américain m'a dit que le Président Bush adopte la même philosophie car il préconise de donner de la liberté en échange de l'Etat-providence. Ceci étant, je crois que la différence est importante avec l'idée des légistes chinois. Chez nous en Chine, on peut envoyer ces pauvres gens aux camps de rééducation par le travail. Le Président Bush possède-t-il un tel pouvoir pour faire de même à l'égard des clochards américains ? Evidemment non.

Je pense que le problème auquel doit faire face la Chine est tout autre que ces problématiques évoquées dans les pays occidentaux. Mais certains intellectuels chinois, qui ont bien lu les oeuvres écrites par des Occidentaux dans le système constitutionnel et qui connaissent parfaitement le contexte de ces débats, décalquent souvent les problématiques occidentales sur les situations chinoises. Si bien qu'ils voient la fuite des responsabilités comme une décentralisation du pouvoir et l'abus de pouvoir comme une prise de responsabilités à l'égard des citoyens. S'il n'y a pas d'Etat-providence, ils affirment que l'on est libre ; si on souffre de l'absence de protection sociale, ils affirment qu'on a trop de

liberté. On peut constater au travers de ces raisonnements une emprise néfaste du néolibéralisme. Même dans le domaine sinologique ou de la recherche sur l'histoire chinoise, je crois qu'on se retrouvera aussi devant ce genre de problème.

Quand on envisage les sujets concernant la réalité de la Chine, ce phénomène apparaît encore plus souvent. J'aimerais citer un autre exemple. Les délégués chinois chargés des négociations agricoles dans le cadre de l'OMC ont rencontré l'ambassadeur de l'Europe, Monsieur Paul Trân Van-Thinh il y a quelques années. Celui-ci leur a posé la question suivante : dans les négociations, pourquoi la Chine suivait-elle de près les Etats-Unis s'accordant sur la réduction des subventions agricoles ? Il pouvait difficilement comprendre que la Chine socialiste se conforme au capitalisme au lieu de pencher pour un Etat-providence. Je dis qu'en réalité, cela n'a rien à voir avec l'actuel néo-capitalisme du pays. A l'époque de Mao, les subventions agricoles étaient déjà nulles voire négatives en Chine. Mao emboîtait-il lui aussi le pas des américains ? La Chine suivait-elle déjà la globalisation des capitaux ?

Ce que je voudrais dire, c'est que le problème auquel doit faire face la Chine est d'une toute autre nature. Plutôt que de choisir entre un modèle venu d'Europe ou un modèle venu des Etats-Unis, elle doit d'abord apprendre un de leurs points communs, à savoir l'équilibre des pouvoirs et des responsabilités sur la base du système constitutionnel. La Chine a besoin d'un gouvernement qui prenne davantage ses responsabilités, ce dont l'Europe nous donne un bon exemple ; elle a aussi besoin d'un gouvernement dont le pouvoir doit être plus restreint, ce que les Etats-Unis nous apprendront. De fait, la situation réelle, c'est que la plupart des Chinois seraient satisfaits s'ils bénéficiaient des services publics à l'américaine sans prétendre au niveau de vie européen et des libertés à l'européenne sans prétendre au niveau de vie américain.

Par ailleurs, il y a deux autres questions intéressantes à évoquer, la notion de confédération et l'aspect diplomatique. Certains intellectuels chinois discutent actuellement de la première, il s'agit du rapport entre le pouvoir central et les collectivités locales. Deux ressources conceptuelles peuvent expliquer la compréhension chinoise de la notion de confédération : la première provenant de l'Europe avec l'enseignement européen de ses expériences ; la seconde c'est le concept américain de fédération dont on pourrait aussi beaucoup s'inspirer. Cependant, j'ai d'autres avis... La seconde question est celle de l'aspect diplomatique, à savoir le positionnement de la Chine dans la restructuration des relations internationales. Faudrait-il que la Chine soit plus proche de l'Europe ou des Etats-Unis ? Limité par le temps, je ne les développerai pas ici.

En conclusion, j'aimerais dire que les problèmes que l'on constate actuellement en Chine résultent plus d'une période de transition du système politique que de la différence culturelle. De ce point de vue, la première chose que nous devons faire c'est de savoir tirer parti des réussites communes de l'Europe et des Etats-Unis expérimentées chez eux. Et ce n'est qu'à partir de cette base que l'on pourrait discuter de la valeur d'un grand gouvernement qui prenne plus de responsabilités ou de celle d'un petit gouvernement qui en prend moins.



Auteur: QIN Hui



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>